

Constitution d'un groupe de travail sur la problématique de la collecte des déchets

Rapporteur : M. le Président

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et le SYBERT mènent actuellement une réflexion sur la problématique des déchets et le financement des ordures ménagères. Ils ont confié cette étude au Cabinet Finance Consult.

Cette étude laisse apparaître qu'aujourd'hui certaines situations au niveau des communes sont incohérentes avec notamment le transfert dit « en étoile » de la collecte et du traitement confiés à des structures différentes.

Le cabinet d'études préconise une prise de compétence « collecte » par la C.A.G.B. .

Il apparaît donc opportun de créer un groupe de travail spécifique à ce dossier afin de mener une réflexion globale sur la collecte des déchets ménagers sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération.

Ce groupe pourrait être assisté dans sa réflexion par un cabinet d'études.

Le Conseil de Communauté propose que ce groupe soit composé de 16 personnes soit 7 pour la Ville de Besançon et 9 pour la périphérie selon le respect du principe de répartition 40 %-60.% :

	Représentants pour Besançon	Représentants pour la périphérie	
CAGB	Jean-Louis FOUSSERET <i>(Président de la C.A.G.B.)</i>	Gabriel BAULIEU <i>(Vice-Président Délégué aux Finances)</i>	CAGB
	Marie-Odile CRABBE DIAWARA <i>(Présidente de la commission Finances)</i>	Jean-Pierre TAILLARD <i>(représentant des communes indépendantes)</i>	communes indépendantes
Ville de Besançon	Eric ALAUZET <i>(Adjoint au Maire de Besançon pour la collecte)</i>	Albert DEPIERRE <i>(représentant des communes indépendantes)</i>	
	Nicole DAHAN <i>(Conseillère Municipale de Besançon et Vice-Présidente du Sybert)</i>	Roland BARDEY <i>(Président du SIORTO)</i>	Les syndicats de collecte
	Françoise BRANGET <i>(Conseillère Municipale de Besançon)</i>	Brigitte VIONNET <i>(Présidente du SICTOM de Marchaux)</i>	
	Patrick BOURQUE <i>(Conseiller Municipal de Besançon)</i>	Gilles ORY <i>(Président du SIDOM de Cussey sur l'Ognon)</i>	
CAGB	Françoise PRESSE <i>(Vice-Présidente Déléguée à l'Environnement et Vice-Présidente du Sybert)</i>	Bernard GAVIGNET <i>(Président du SIOMCA)</i>	
		Michel POULET <i>(Président du SIVOM de Boussières)</i>	
		Jean-Pierre MARTIN <i>(Président du SIPSCO et Président du Sybert)</i>	

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide la constitution du groupe de travail chargé de la réflexion sur la prise de compétence collective par la C.A.G.B.

- autorise M. le Président à engager une procédure de consultation afin de missionner un cabinet d'étude pour accompagner cette réflexion (une somme de 30 000 euros pourrait être provisionnée dans la décision modificative à venir)

Pour extrait conforme,

Le Président